

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPCC SALINE
ROYALE D'ARC-ET-SENANS
SEANCE DU 27 OCTOBRE 2020**

DEL04OCT2020

OBJET : Décision modificative du budget n°2

Présents :

Département du Doubs

Mme Christine BOUQUIN, Présidente
M. Thierry MAIRE DU POSET, Vice-Président
M. Raphaël KRUCIEN, Conseiller départemental

Etat

M. Pierre-Olivier ROUSSET, Directeur Régional Adjoint Délégué des Affaires Culturelles Bourgogne Franche-Comté

Ville de Besançon

Mme Aline CHASSAGNE, Adjointe à la Maire

Région Bourgogne Franche-Comté

Mme Laurence FLUTTAZ, Vice-Présidente

Ville de Salins-les-Bains

M. Michel CETRE, Maire

Ville d'Arc-et-Senans

M. Jacques MAURICE, Maire

Personnalités qualifiées

M. Daniel BOUCON
M. François FAVORY
M. Jean-François GIRARD
M. Denis GRANDJEAN

Représentants du personnel

Mme Delphine FAIVRE

Pouvoirs :

Mme Annick JACQUEMET, Vice-Présidente du Conseil départemental du Doubs, a donné pouvoir à M. Thierry MAIRE DU POSET

M. Joël MATHURIN, Préfet du Doubs, a donné pouvoir à M. Pierre-Olivier ROUSSET

M. Loïc NIEPCERON, Vice-Président de l'EPCC Saline royale, a donné pouvoir à Mme Laurence FLUTTAZ

M. Jean-Philippe SARRETTE, Directeur régional Caisse des Dépôts, a donné un pouvoir non nominatif attribué en séance à Mme Christine BOUQUIN

M. Bastien TOULEMONDE, Directeur régional Alsace et Franche-Comté, ENEDIS, a donné un pouvoir non nominatif attribué en séance à M. Denis GRANDJEAN

M. Pascal CHOPPIN, représentant du personnel, a donné pouvoir à Mme Delphine FAIVRE

Absents excusés :

M. Ludovic FAGAUT, Vice-Président du Département du Doubs

Mme Géraldine LEROY, Conseillère départementale

M. Patrice NEUENSCHWANDER, personnalité qualifiée

M. Michel PETITCOLAS, Comptable de l'EPCC

M. Fabien SUDRY, Préfet de Région

Rapporteur : Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC

EXPOSE

Cette décision modificative permet d'inscrire des recettes et des dépenses nouvelles non prévues lors du vote du budget primitif 2020, mais aussi de réviser le montant de certaines dépenses et recettes prévues en sections de fonctionnement comme d'investissement.

La totalité des modifications proposées sont regroupées dans la maquette budgétaire jointe en annexe au présent rapport.

Les principales modifications sont les suivantes :

En section de fonctionnement, équilibrée à +187.640,27 € :

- Évolution des dépenses :
 - o +70.967€ de virement à la section d'investissement pour financer les besoins (remplacement du serveur informatique, déchiqueteur de branches, tapis des musées, fours de décontamination covid des HistoPads, voiturette électrique, etc.).
 - o +5.000 € de rénovation de la salle Malraux (fournitures).
 - o +20.000 € de travaux d'aménagement de bureaux pour le Pôle Développement à l'étage du bâtiment des Berniers Est, à la place de certains box du dortoir.
 - o -9.011,32 € pour le projet 180° Augmenté (décalé partiellement à 2021).
 - o -40.000 € de subvention liée au programme ORPHEUS XXI décalée en partie sur 2021 à cause de la crise sanitaire (idem en recettes).
 - o -25.000 € de chiffre d'affaires pour les événements d'entreprises en raison de la crise sanitaire qui se prolonge.
 - o +5.000 € pour l'hôtel en raison du fort volume d'activité de cet été.
 - o +5.000 € pour le restaurant pour la même raison.
 - o -15.870 € pour la restauration liée aux spectacles du Cirque Plume, annulés en raison de la crise sanitaire (public et équipe).
 - o 171.554,59 € répartis en réserve sur les comptes nécessaires en raison du contexte sanitaire (achat de prestations, RH, intérimaires).

- Évolution des recettes :
 - o +39.000 € de rénovation des salles de réunion (main d'œuvre et fournitures).
 - o -14.000 € de travaux d'aménagement de bureaux (TRPNM).
 - o -3.316,73 € pour le projet 180° Augmenté (décalé partiellement à 2021).
 - o +15.000 € de subvention de la DRAC pour « l'été culturel et apprenant ».
 - o +26.197 € de la DRAC pour compléter sa contribution au fonctionnement et au projet culturel de l'EPCC.
 - o +15.000 € de subvention de la DRAC pour la Résidence territoriale avec Passe-Muraille et l'école Emagny de Besançon.
 - o -40.000 € de subvention liée au programme ORPHEUS XXI décalée en partie sur 2021 à cause de la crise sanitaire (idem en dépenses).
 - o +10.000 € de subvention du CD39 pour le concert de Jordi Savall à Dole le 12/12.
 - o +10.000 € de subvention du Grand Dole pour le concert de Jordi Savall à Dole.
 - o +30.000 € de chiffre d'affaires pour la librairie, la fréquentation estivale ayant été meilleure que prévue malgré la crise sanitaire.
 - o +104.000 € de chiffre d'affaires pour la billetterie, la fréquentation estivale ayant été meilleure que prévue malgré la crise sanitaire.
 - o -45.000 € de chiffre d'affaires pour les événements d'entreprises et les « Journées à la Saline » en raison de la crise sanitaire qui se prolonge.
 - o +40.000 € de chiffre d'affaires pour l'hôtel en raison du résultat satisfaisant de l'été.
 - o +25.000 € de chiffre d'affaires pour le restaurant pour la même raison.
 - o -15.000 € pour la restauration liée aux spectacles du Cirque Plume, annulés en raison de la crise sanitaire (vente au public).

En section d'investissement, équilibrée à -23.237 € :

- Évolution des dépenses :
 - o +7.900 € d'étude de faisabilité pour l'aménagement de bureaux dans le bâtiment des Berniers Est.
 - o +54.786 € pour l'aménagement de mares écologiques avec le CD25 et la LPO.
 - o -105.186 € de dépenses reportées à 2021 pour « 180° Augmenté ».

- Une régularisation de 100.000 € de virement entre chapitres comptables.
 - +39.000 € de travaux d'aménagement de bureaux pour le Pôle Développement à l'étage du bâtiment des Berniers Est, à la place de certains box du dortoir.
 - -14.000 € de main d'œuvre (TRPNM) pour la rénovation des salles de réunion.
 - -40.918 € de travaux d'aménagement de jardins (reportés à 2021).
 - +19.000 € pour le remplacement du logiciel de comptabilité, avec l'aide de l'AD@T.
 - +70.967 € de besoins d'investissements nouveaux (remplacement du serveur informatique, déchiqueteur de branches, tapis des musées, fours de décontamination covid des HistoPads, voiturette électrique, etc.).
- Évolution des recettes :
- +70.967€ de virement depuis la section de fonctionnement.
 - +54.786 € de subvention du CD25 pour l'aménagement de mares écologiques.
 - -94.204 € de subventions décalées à 2021 pour « 180° Augmenté ».

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline royale d'Arc et Senans d'adopter la décision modificative n°2, telle que présentée via une maquette budgétaire jointe au rapport.

Vote à main levée

Membres : 19

Pour : 19

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

ADOpte à l'unanimité la décision modificative du budget n°2, telle que présentée via une maquette budgétaire jointe au rapport.

La Présidente
Christine BOUQUIN